

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(Article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en session ordinaire  
A la Mairie, en salle du Conseil municipal, le :

**LUNDI 27 AVRIL 2026 A 19H00**

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Nomination d'un secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 30 mars 2026
- 3) Approbation du compte financier unique (CFU) 2025
- 4) Affectation définitive du résultat - Exercice budgétaire 2025
- 5) Vote des impôts communaux au titre de l'année 2026
- 6) Majoration de la cotisation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires due au titre des logements meublés
- 7) Accord de principe pour une garantie d'emprunt - HALPADES - Réalisation de Logements Locatifs Sociaux et logements en Bail Réel Solidaire - Opération Rue du Bief
- 8) Délégations d'attribution du Conseil municipal au Maire au titre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales
- 9) Décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire au titre de l'article L.2121-22 du CGCT
- 10) Informations et questions diverses

A Bonne, le 23 avril 2026

Le Maire,  
Denis SERVAGE

